Etablissement des certificats de décès par les IDE

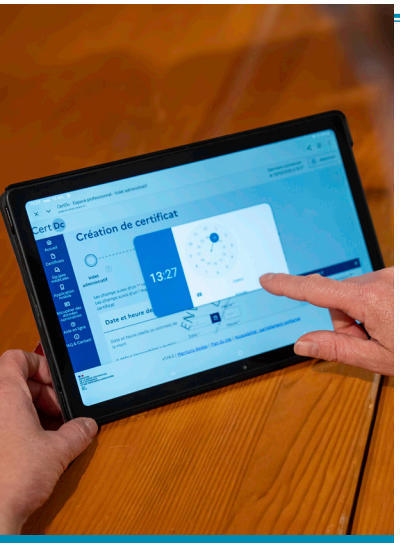

SimUSanté® est composé d'espaces pédagogiques reconstituant les environnements de travail dans lesquels les professionnels exercent au quotidien. L'authenticité des espaces permet des mises en situations diversifiées et adaptées à l'ensemble des équipes professionnelles.
Certifier un décès : développer les compétences cliniques, juridiques et médico-légales pour exercer cette nouvelle responsabilité infirmière en toute sécurité, conformement au décret n° 2025-371 du 22 avril 2025.

Objectifs de la formation

- Connaître les généralités relatives aux données de mortalité en France
- Différencier les différents modes de décès (naturels, accidentel, suicide, homicide indéterminés)
- Constater le décès et réaliser un examen du corps
- Déterminer la possibilité d'établir un certificat de décès (majorité, domicile établissement de santé ou médico-sociaux et centre de santé) Compléter le certificat de décès, en comprendre les différentes parties.
- Connaître la réglementation encadrant l'émission d'un certificat de décès
- Connaître ses responsabilités professionnelles et les risques juridiques associés
- Rédiger les documents annexes, notamment l'attestation de mort naturelle
- Respecter les enjeux éthiques dans la relation avec les tiers
- Certifier électroniquement des décès au moyen de « CertDc »

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances
- Quizz
- Cas cliniques/ travaux individuels et de groupes
- Simulations de prises en charge contextualisées avec débriefing pour analyse de pratique

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis post formation immédiats (atteinte des objectifs, sentiment d'efficacité personnelle)
- Recueil de satisfaction des stagiaires
- Evaluation à distance ; rétention des connaissances, impact pratique sur le lieu professionnel (questionnaire en ligne)

Responsable scientifique et pédagogique

- Docteur C. Amsallem. Praticien hospitalier en médecine d'urgence, responsable du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence, CHU Amiens-Picardie

Intervenants

- Médecins généralistes, légistes et Infirmiers spécialisés expert dans leur domaines et formés à l'enseignement.
- Service de médecine légale et sociale CHU Amiens Picardie

Durée

- E-learning (5h)
- 1 jour en présentiel (7h)

Dates

- Consultez l'agenda sur notre site internet

Tarif

- Tarif individuel : 550 €

Publics

- Infirmiers Diplômés d'État salariés ou libéraux depuis au moins 3 ans
- Infirmiers en pratique avancée

Document remis

Certificat de formation

Mise à jour : octobre 2026

ANR-17-NCUN-0013

Retrouvez nous sur :
www.simusante.com
et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

SimUSanté® / CHU Amiens-Picardie
Entrée secondaire
30 av. de la Croix Jourdain
80054 AMIENS Cedex 1

Contact et inscription
03.22.08.87.20
simusante.secretariat@chu-amiens.fr